

Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant 24 associations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers.

Avec le soutien de la COCOF



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Informations pratiques

Les entretiens individuels

Les entretiens visant à faire les bilans socio-juridique, professionnel et linguistique se font exclusivement sur rendez-vous.

Contact : Adriana Buitrago - 02 629 77 09 - abuitrago@cire.be

L'atelier "Citoyenneté et orientation socio-professionnelle"

Inscriptions

Adriana Buitrago - 02 629 77 09 - abuitrago@cire.be

Calendrier de l'atelier

du lundi 05/10/2015 au mardi 17/11/2015

Horaire

les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 16h

Lieu du déroulement de l'atelier

Au CIRÉ
rue du vivier, 80-82
B-1050 Bruxelles

Accès

Bus : 59 Arrêt Natation – 95 Arrêt Gerموir
Tram : 81 Arrêt Gerموir

Pour toute information supplémentaire

Adriana Buitrago - 02 629 77 09 - abuitrago@cire.be

BAPPA

BUREAU D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

CIRÉ

Conditions d'accès aux services du BAPA

- Disposer d'un titre de séjour de plus de 3 mois et séjourner en Belgique depuis moins de 3 ans à dater de l'obtention d'un titre de séjour et
- être inscrit au registre des étrangers d'une commune de la Région de Bruxelles-Capitale.

Services offerts dans le cadre du BAPA

1. **Des entretiens individuels** pour analyser les besoins de la personne en termes social, professionnel et linguistique. Les entretiens se déroulent dans une langue de contact, avec un interprète si nécessaire, et comprennent :
 - **Un bilan social** visant à analyser les besoins éventuels en termes socio-juridiques, de logement, de scolarité des enfants, de couverture des soins de santé...
 - **Un bilan professionnel** visant à identifier les besoins en termes d'équivalence de diplômes, faire le bilan des études et/ou des formations suivies, faire le bilan de l'expérience professionnelle, évaluer les possibilités concrètes au vu du marché de l'emploi et de la législation du travail en Belgique.
 - **Un bilan linguistique** visant à évaluer le niveau de scolarité de la personne et à tester globalement le niveau de connaissance du français.
2. **Une orientation vers les services compétents** et un suivi de la prise en charge.
3. **L'organisation d'ateliers** "Citoyenneté et orientation socio-professionnelle".

Objectifs des ateliers "Citoyenneté et orientation socio-professionnelle"

Ces ateliers ont pour but de permettre aux personnes primo-arrivantes :

- de s'orienter plus facilement dans le cadre de la vie quotidienne
- d'avoir des clés de compréhension du fonctionnement de la société
- de découvrir le patrimoine culturel de la Belgique
- de mieux comprendre les réalités du marché de l'emploi en Belgique.

Conditions supplémentaires d'accès aux ateliers

L'atelier se déroulant exclusivement en français, il est demandé aux futurs participants (outre les conditions générales d'accès aux services du BAPA) :

- d'avoir été scolarisés dans leur pays d'origine (minimum niveau équivalent à la fin des humanités inférieures – CESI)
- d'avoir une bonne connaissance du français à l'oral et à la lecture.

Le contenu des ateliers est basé sur les cahiers "Vivre en Belgique" réalisés par le CIRÉ et disponibles sur : WWW.CIRE.BE

Contenu du programme de l'atelier "Citoyenneté et orientation socio-professionnelle"

MODULE : CITOYENNETÉ	
Géographie et histoire de la Belgique	8h
Histoire de la migration	2h
Organisation politique et administrative et droit des étrangers	5h
Organisation de la protection sociale, santé et logement	8h
L'enseignement en Belgique, équivalences de diplômes et validation des compétences	7h
Présentation législation sur le travail et formalités travailleurs étrangers	5h
TOTAL	35h

MODULE : ORIENTATION SOCIO-PROFESSIONNELLE	
Détermination profil personnel	10h
Vivre ensemble (à la rencontre de certaines "valeurs" et "normes" existantes en Belgique)	10h
Détermination profil professionnel	10h
Les projets (le sens des projets, l'idée d'entreprendre, le temps des projets)	15h
Visites et rencontres	10h
Les pistes d'action	5h
TOTAL	60h

ATTENTION! Les deux modules sont indissociables (pour pouvoir participer au module "orientation socio-professionnelle", il faut avoir suivi le module "citoyenneté").

- La participation à l'atelier est totalement gratuite.
- Au terme de l'atelier, les participants bénéficient d'un suivi individuel au niveau socio-professionnel au cours des 6 mois suivant la fin de l'atelier.